



## Déclaration de l'UNSA Education

au CTSD du 24 janvier 2019

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et messieurs les membres du comité technique,

L'UNSA Education aborde les graves questions qui se posent à notre pays au travers de la crise des « gilets jaunes ». Leurs revendications, si elles paraissent parfois contradictoires, font ressortir nettement la demande d'une plus grande justice sociale et d'une meilleure écoute de la part du pouvoir.

Le président de la République a répondu à cette crise en annonçant des mesures en faveur du pouvoir d'achat et en invitant les employeurs à accompagner cet effort. Or, à aucun moment il n'a évoqué la situation des agents publics, et, pour ce qui nous concerne, plus particulièrement ceux qui sont au service de l'École.

Comment, face à un mouvement réclamant justice et écoute, la plus haute autorité de l'État peut-elle annoncer des mesures d'amélioration du pouvoir d'achat tout en ignorant la situation de ses propres employés au service du public, au service de l'École ? Car aucune prime exceptionnelle n'est annoncée pour les agents publics et encore moins une perspective d'augmentation du point d'indice.

C'est dans ce contexte que l'UNSA Education souhaite utiliser ce temps de déclaration qui nous est accordé pour vous lire la lettre ouverte au président d'une de nos élus de catégorie C qui retranscrit très bien nos inquiétudes à la fois sur la société mais aussi sur le mépris ressenti dans les annonces de notre gouvernement.

*« Suis-je nantie, monsieur le Président ?*

*Je n'ai ni investi, ni tagué l'Arc de triomphe, je n'ai cassé aucune vitrine, je n'ai pillé aucun magasin, je n'ai pas forcé les péages d'autoroutes, je n'ai même pas bloqué un rond-point.*

*Je ne le regrette pas. Je ne souhaite pas donner à mes enfants l'image d'un pays dans lequel seule la violence paie. Cela ne veut pas dire que je ne partage pas certaines colères exprimées ces dernières semaines. Nos élus et les médias semblent s'étonner qu'il existe des travailleurs pauvres en France. Ils paraissent découvrir que les inégalités augmentent dans notre pays.*

*Savez-vous qu'un fonctionnaire de catégorie C (ils sont les plus nombreux parmi les administratifs) débute à 1250 € nets par mois ? Savez-vous que, pour la grande majorité d'entre eux, ils atteindront, en fin de carrière, après 40 ans de bons et loyaux services, moins de 1800 € par mois ? Vous dites, monsieur le Président, vouloir favoriser le travail. Très bien. Je ne peux que constater que les fonctionnaires, dans votre esprit, ne sont pas des travailleurs.*

*Après avoir perdu du pouvoir d'achat pendant des années, les fonctionnaires voient de nouveau leur traitement gelé depuis 2 ans. Compte tenu de l'inflation, leur rémunération ne stagne pas, elle diminue.*

*Et pourtant, monsieur le Président, je travaille. Il m'arrive même régulièrement de faire des heures supplémentaires. Pour la qualité du service public, pour rendre service aux usagers, pas pour améliorer mes fins de mois. Car, dans mes fonctions, les heures supplémentaires ne sont pas rémunérées. Ni imposées, ni défiscalisées.*

*Je crois au dialogue social, seul à même d'assurer durablement la cohésion du pays.*

*Pour dialoguer, il faut être deux. Vous dites vouloir une grande concertation sur le malaise profond qui traverse les citoyens. Écoutez donc les propositions raisonnées de notre syndicat. Les récentes élections ont montré qu'il a la confiance de la majorité des administratifs du service public d'éducation et d'enseignement supérieur.*

*Nous croyons au service public. Nous avons déjà beaucoup modernisé notre façon de travailler, et sommes attentifs à toujours améliorer nos pratiques pour mieux servir les usagers.*

*Mais, comme tous les salariés, nous en avons marre du mépris ambiant, nous avons soif de respect et de dignité.*

*Cela passe par l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation, une amélioration spécifique des plus bas salaires de la fonction publique, et une augmentation significative, pour les nombreux collègues qui savent s'en donner la peine, des possibilités d'accès aux grades et corps supérieurs.*

*Vous avez été élu régulièrement, monsieur le Président. Je ne réclame pas votre démission. Mais, j'aimerais que vous me donniez des raisons de ne pas démissionner d'un engagement professionnel auquel je crois. »*

Sur le service du pays, justement, nous avons bien des inquiétudes.

Les suppressions de postes dans les services publics en général et à l'éducation nationale en particulier, à l'heure, de la réforme du baccalauréat et de la réorganisation des académies, sont à la fois mal venues et dangereuses pour les réformes elles-mêmes.

S'agissant de la réforme du lycée devant s'articuler avec la réforme du bac, les moyens alloués doivent au moins être constants de façon à ne pas hypothéquer les effets attendus. Or, les suppressions annoncées, dont nous allons découvrir les modalités ce jour même, risquent de mettre en péril l'accès effectif pour tous les élèves, à l'ensemble des spécialités du bac 2021.

Ainsi, les réductions budgétaires sur fond de réforme du bac général et de transformation de la voie professionnelle sont autant de mauvais signaux qui laissent penser que l'amélioration pour les élèves ne sera pas au rendez-vous. Or, les écoliers d'aujourd'hui ne sont-ils pas notre avenir ? Hypothéquer cet avenir est-il responsable ? L'égalité des chances ne devrait-elle pas, au moins, être garantie ?

L'UNSA Education souligne qu'au collège, le financement du latin, de la chorale et l'ajustement obligatoire pour la LV2 sont toujours inclus dans les 3h d'autonomie pédagogique par division. Cela réduit d'autant la marge réelle pour les choix pédagogiques de chaque collège, c'est d'autant plus marqué lorsque la taille du collège diminue. L'UNSA Education demande à ce que le latin et la chorale ne soient pas pris sur la marge d'autonomie des établissements.

L'UNSA Education demande de nouveau que le calcul prévisionnel des effectifs prenne au plus juste l'inclusion des Uliis. En effet cela conduit à des effectifs réels bien supérieurs aux seuils dans les classes où sont inclus ces élèves. Cela impacte les conditions de travail des personnels et des élèves.

Pour conclure l'UNSA Education rappelle que le dialogue social n'est pas simplement la condition d'une forme de démocratie particulière. Il est un élément essentiel, au côté de la représentation politique et de la libre expression citoyenne, de la démocratie « tout court ».

Nous vous remercions.